

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1985)

Heft: 14: L'ordonnance du BCF

Rubrik: Quelques activités passées...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques activités passées...

22 août

Favoriser la réflexion sur la question de l'éducation sexuelle à l'école, tel était le but visé par le BCF qui organisa ce soir-là une conférence donnée par le Dr Markus Hug.

Le sujet de l'éducation sexuelle était - et est encore - particulièrement d'actualité dans le Jura, puisque le Gouvernement jurassien soumet, à une large consultation jusqu'au 30 novembre, un projet concernant l'éducation sexuelle à l'école.

Une nombreuse assemblée prit part à cette soirée. Markus Hug qui expliquait son étude "Réalités et souhaits des jeunes Jurassiens de 15 à 19 ans", fut écouté avec beaucoup d'attention.

Sur la base de son enquête, menée en 1981 auprès d'environ 2500 jeunes, Markus Hug explora trois domaines principaux : l'information sexuelle, les attitudes face au couple et à la sexualité et le comportement sexuel.

Information sexuelle

Dans l'éducation et l'information sexuelle des adolescents, la mère joue un grand rôle. Elle est, après les camarades, la personne avec qui les jeunes discutent le plus volontiers des jeux de l'amour et du désir. Elle est aussi, surtout chez les filles, la principale source d'information sexuelle. Le père arrive loin derrière, après les copains, les livres, l'école, les revues ou les journaux.

Attitudes

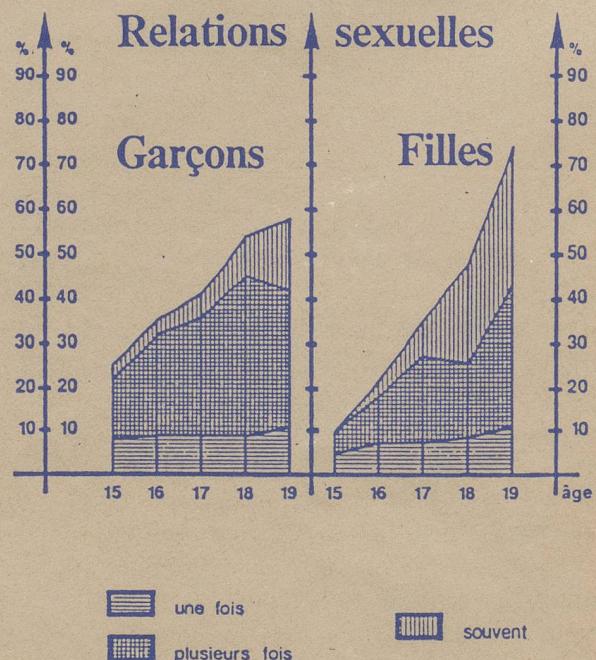
L'image du couple est dominée par la solution égalitaire. Pour 70 % des filles et 45 % des garçons, l'homme et la femme doivent partager le travail à l'extérieur et à l'intérieur de la maison. Mais pour 38 % des garçons, contre 15 % seulement

chez les filles, c'est l'homme qui gagne l'argent du ménage et la femme qui s'occupe entièrement de la maison.

Comportements

Si l'influence du sexe se perçoit dans les images du couple, elle se retrouve aussi dans les comportements : les filles sont plus sentimentales que les garçons. 70 % des adolescents enquêtés avaient connu en 1981, une première relation affective hétérosexuelle (sous le terme "première relation affective hétérosexuelle" il faut comprendre les premières "sorties", qui représentent une étape du développement psycho-sexuel de l'adolescent, dont l'importance doit être soulignée); les garçons la connaissent à l'âge moyen de 14 ans et 10 mois, les filles à 15 ans. 72 % des garçons et 78,1 % des filles sont "sortis" avec un partenaire parce qu'ils l'aimaient.

Quant aux relations sexuelles, à proprement parler, le tableau ci-dessous en montre la fréquence par rapport à l'âge et au sexe.



La sexualité des adolescents, phénomène pluri-dimensionnel, doit être reconnue

comme une réalité. Michaud le faisait déjà remarquer, la question n'est pas de savoir si l'adolescent peut (ou doit) avoir une vie sexuelle active, mais comment la société peut aménager des conditions dans lesquelles cette sexualité adolescente s'exercera de la meilleure façon.

Finalement, une des réponses adéquates que peuvent fournir les adultes, parents, éducateurs, médecins et travailleurs sociaux au défi des formes originales de la sexualité adolescente est l'éducation sexuelle. Même si celle-ci ne saurait résoudre tous les problèmes, elle n'en demeure pas moins une condition nécessaire, mais pas suffisante (pour reprendre un terme mathématique).

En effet, Markus Hug constate que les jeunes sont, dans l'ensemble, bien informés en matière de sexualité, mis à part la question liée à la contraception. 16 % des garçons et 13 % des filles avouent leur ignorance dans ce domaine.

Education sexuelle

En ce qui concerne l'éducation sexuelle à l'école, les jeunes préféreraient que ce soit le médecin, l'animateur de jeunesse (il n'en existe pas dans le Jura) ou l'animatrice du centre de planning qui les renseigne. Le maître d'école est presque unanimement rejeté. L'éducateur sexuel n'avait pas été proposé au choix des adolescents.

Markus Hug estime que, pour l'éducation sexuelle, le cadre scolaire est le plus adéquat, car elle y touche tous les enfants et adolescents, sans surseoir pour autant à la responsabilité des parents et de l'entourage.

La discussion qui suivit son exposé, permit à Markus Hug de préciser l'une des conclusions de son étude : il ne serait pas judicieux que l'information sexuelle soit faite par un médecin. En effet, la formation des médecins ne comprend pas de pédagogie, elle est trop théorique

pour faire passer un message et cela risquerait de devenir un cours ex cathedra. Par ailleurs, il ne s'agit surtout pas de médicaliser la sexualité.

Pour Markus Hug, la pédagogie est l'élément principal pour une bonne éducation sexuelle, l'information doit être apportée en couple d'animateurs (homme et femme). Elle doit s'adresser d'abord aux parents et ensuite aux enfants. Il serait utile que ces animateurs fassent partie d'un organisme autonome, auquel participeraient également des médecins.

Il termina en décrivant la formation dispensée par Pro Familia (dans le canton de Vaud) aux futur(e)s éducateur sexuel et/ou éducatrice sexuelle; ce type d'éducateurs seraient, selon lui, les mieux à même d'assurer l'enseignement de l'éducation sexuelle.

28 août

Pour la sortie du dernier numéro d'Inform'elles, le BCF avait convié les journalistes à une conférence de presse. Le dossier, consacré au nouveau droit matrimonial, en valait la peine !

En préambule, Marie-Josèphe Lachat montra la continuité des votations depuis le 14 juin 1981 au 22 septembre 1985, et leur impact sur la condition féminine.

Françoise Stocker, qui avait rédigé le dossier d'Inform'elles, présenta le sujet dans le détail. Elle montra l'importance des nouvelles dispositions et l'urgence de leur adoption. Soulignant ses propos d'exemples probants, elle expliqua la nécessité de la révision et la vanité des arguments des opposants.

Vu les résultats des votations, l'exposé de Françoise Stocker sera sans doute encore souvent utilisé. Ce dernier numéro d'Inform'elles a d'ailleurs déjà dû être réédité.

21 septembre

Une centaine d'enseignantes en activités créatrices sur textile (ACT) de toute la Suisse romande se sont retrouvées en forum à Delémont autour du thème "Création textile à l'école". Le matin, Mme Ursula Kern, professeur de dessin et d'études textiles à l'école des Beaux-Arts de Bâle, présenta sa conception et ses réflexions sur l'enseignement des activités créatrices.

La créativité s'impose dans tous les domaines et se révèle à tous les âges; aussi bien chez l'enfant lorsqu'il dessine, chante, raconte, que chez l'adulte lorsqu'il prépare un repas ou aménage son jardin. Cette faculté est souvent sous-estimée au profit des facultés intellectuelles. La réduction du temps de travail, l'avancement de l'âge de la retraite et une saturation de la société de consommation provoquent un besoin de penser, de s'exprimer, d'agir.

La créativité fait partie de la vie de l'enfant. Mais arrivé à l'âge de la puberté, il perd sa spontanéité. C'est à ce moment-là que la créativité s'endort, si l'école ne saisit pas cette occasion pour réactiver et développer cette faculté. Et curieusement, c'est dans les disciplines dites "secondaires" - dessin, travaux manuels, travaux textiles - que ce développement peut le mieux se concrétiser.

Le chemin créatif proposé par Ursula Kern est très structuré. Plutôt que de laisser l'élève chercher intuitivement et tâtonner tous azimuts, il faut lui donner la possibilité de créer, dans un cadre très restreint, avec des règles de jeu bien précises. Il faut mobiliser son imagination, son émotion, son intuition, sa fantaisie, sa réflexion. L'enfant doit apprendre à maîtriser, étape par étape, tous les problèmes rencontrés dans l'élaboration d'un ouvrage en textile (la forme, la couleur, la structure). Ainsi l'élève devient indépendant. Il apprend à s'exprimer, à comparer, à juger et à décider de quelle forme, de quelle matière et de

quelle couleur il va se servir.

L'après-midi, sous la forme de montages audio-visuels, quelques enseignantes ACT jurassiennes ont présenté à leurs collègues romandes des expériences réalisées en classe selon la méthode enseignée par Ursula Kern.



22 septembre

C'est avec impatience qu'on attendait les résultats, au BCF.

A mesure que les bulletins d'information tombaient, l'animation, elle, montait. Les optimistes, histoire de tromper l'attente, commençaient à gonfler les ballons qui restaient de la campagne; les sceptiques cherchaient partout des confirmations et des compléments; les pessimistes... il n'y en avait pas... ou plus! Vers 17 heures tout n'était pas gagné, mais la victoire s'annonçait... bientôt elle fut là. La joie éclata et les ballons, gonflés à bloc, purent s'envoler joyeusement et proclamer bien haut que c'était



Quant aux résultats, il est intéressant de relever certaines constances par rapport aux votations du 14 juin 1981, inscrivant le principe d'égalité entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale. Avec la même participation, le Jura a dit "OUI" les deux fois à 76 % des voix. Aux deux votations, le Jura faisait le deuxième meilleur score, après Genève.

Les deux communes (Ederswiler et le Peuchapatte) qui ont refusé le nouveau droit matrimonial l'avaient déjà fait pour l'é-

galité des droits. Par contre Fahy, Fre-giécourt et Roche d'Or qui avaient repousé l'égalité des droits, ont accepté la révision du droit matrimonial... Oui, l'idée - et son application - fait son chemin !

26 août / 24 sept. / 21 oct.

Le groupe Maternité/Paternité poursuit ses rencontres. Voici quelques points forts de ses dernières séances.

26 août : Le rôle du père.

Il est souvent difficile, pour le père, de trouver sa place autour du berceau, et d'établir une relation personnelle avec le nouveau-né. La mère peut l'y aider par une attitude ouverte.

Etre père, être mère est une fonction parmi plusieurs. Chacun des deux parents, à côté de cette fonction, aspire à maintenir sa participation sociale, à protéger sa sphère personnelle et à garder ses activités professionnelles.

Si les pères souhaitent disposer de suffisamment de temps pour développer une vraie relation avec leurs enfants, aucun n'envie le statut de la femme au foyer; le "nouveau père" ne bénéficie d'aucune valorisation sociale en promenant son enfant ou en faisant les achats ménagers, tant s'en faut !

La présence du père près du berceau n'aide pas toujours la mère à acquérir de l'assurance dans sa nouvelle fonction. Certaines mamans se sentent privées de cette période de symbiose des premiers mois de l'enfant.

La mère qui travaille à l'extérieur se sent facilement coupable au moment où des problèmes se posent dans la famille. La préparation à l'accouchement pourrait être plus élaborée et comporter des informations sur ces questions psychologiques, ainsi que sur les problèmes de temps, d'organisation, etc...

24 septembre : Le passage du couple à la famille.

Voici une période de la vie riche en émotions et en bouleversements de tous ordres ! La vie de couple est souvent assez malmenée par tous les changements, le manque de temps, l'évolution que suit chacun des parents.

La mère vit une période difficile, pleine de tension; des jours de dépression sont même considérés comme normaux ! Ne faudrait-il pas s'interroger sur leurs causes psychologiques au lieu de se limiter à faire un constat ?

Fortement sollicitée, la mère a besoin d'un élément de sécurité qui fait défaut dans notre organisation familiale et sociale actuelle. La jeune accouchée se retrouve, à la maison, livrée à ses doutes, sans appui. La présence aimante et confiante du père serait alors infiniment précieuse. Mais rares sont les pères prêts à assumer ce rôle-là. Durant cette période - accouchement, maternage du nour-



risson -, les adultes sont probablement habités inconsciemment par leur propre vécu de bébé, ce qui ne facilite pas les choses.

21 octobre : L'alimentation de l'enfant (1ère séance).

Une bonne alimentation pourrait se définir, de façon générale, en quelques points :

- se nourrir essentiellement d'aliments à leur état naturel;
- éviter les sucreries et boissons industrielles;
- manger de façon relativement variée.

En respectant ces points, on peut faire confiance à l'enfant pour participer au choix de ses aliments et du nombre de ses repas. Car les différences sont nombreuses et chacun a ses besoins propres.

Un des grands problèmes reste celui de faire accepter à la famille, au père souvent, une alimentation saine. Les (mauvaises) habitudes sont très difficiles à abandonner dans ce domaine.

Il y a moult manières de préparer un repas équilibré. La viande est beaucoup moins nécessaire que le dit la diététique classique. Ce qui est réellement assimilé est peu contrôlable; le corps trouve ce qu'il lui faut même dans une alimentation très simple.

25 octobre

A cette date eut lieu l'assemblée générale des déléguées du Centre de liaison des associations féminines jurassiennes, présidée par Madame Betty Cattin.

En plus des points statutaires habituels, l'ordre du jour comprenait :

- un entretien avec Madame Monique Heinis, animatrice à Fréquence Jura;
- la présentation d'une association-membre : le "Zonta" par Madame Mimi

- Zahno;
- la proposition d'une action ponctuelle.

La deuxième partie de cette assemblée fut consacrée au thème "Mass média et presse d'opinion : les femmes s'interrogent", présentée par Madame Martine Chaponnière, présidente du Comité du mensuel "Femmes Suisses".

(Voir le compte-rendu détaillé de cette soirée, sous la rubrique du Centre de liaison, pages 11 à 13).

8 novembre

L'Association pour les droits de la femme de Bâle organisait le 8 novembre une conférence de presse à l'occasion du dépôt de sa pétition au Conseil d'Etat.

Cette pétition fait suite au rejet par le Grand conseil - exactement une année auparavant, le 8 novembre 1984 -, des propositions et recommandations qu'avaient faites des chercheuses bâloises, à la suite d'une vaste étude, en vue de l'amélioration de la condition de la femme. L'une de ces propositions était la création d'un Bureau de la condition féminine.

Malgré ce rejet, l'ADF a voulu connaître le travail du BCF, son fonctionnement, ses réalisations. Elle a donc invité Marie-Josèphe Lachat à l'exposer lors de sa conférence de presse, afin d'appuyer sa demande de création d'une commission



et d'élaboration d'un programme contre les discriminations des femmes.

Nous souhaitons "Bonne chance" à nos consœurs bâloises !

15 novembre

A cette date a eu lieu à Lausanne, un colloque intitulé "Vers une éducation non-sexiste, nouveaux modèles, nouveaux moyens" organisé par l'Association pour les Droits de la femme (ADF Lausanne), le journal "Femmes Suisses", l'association à but socioculturel "Inform'elles" et l'association suisses "Femmes, Féminisme et Recherche". Ce colloque s'est déroulé sous les auspices de l'Université de Lausanne et en collaboration avec l'Institut des Sciences sociales et pédagogiques.

Le 14 juin 1981, le peuple suisse a accepté l'introduction du principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes dans la Constitution fédérale. L'application de ce nouvel article est une œuvre de longue haleine, qui nécessite une évolution non seulement au niveau des lois, mais également au niveau des mentalités. Il s'agit en effet, d'une part, d'instaurer une véritable égalité des chances entre femmes et hommes, en matière de formation, d'accès aux différentes professions et activités publiques, de salaire; d'autre part, de desserrer le carcan des stéréotypes familiaux et sociaux pour permettre à chacun et à chacune de s'épanouir selon ses goûts et ses possibilités.

Si elle n'est pas accompagnée d'un changement dans l'appréhension du monde et dans les comportements respectifs des filles et des garçons, l'égalité formelle risque de rester lettre morte. Or, une grande partie des difficultés rencontrées en ce domaine tient à la présence précoce de schémas rigides féminin/masculin, cela même dans l'esprit des tout jeunes enfants.

Ce colloque visait donc à étudier la constitution de ces schémas et à amorcer une réflexion sur les méthodes éducatives qui pourraient permettre de les surmonter.

Ces journées débutèrent le vendredi soir, par deux conférences données par

- Martine Chaponnière, chargée d'enseignement à l'Université de Genève, qui entretint son auditoire des "Fondements théoriques de la recherche sur la discrimination sexuelle en éducation";
- Lili Nabholz, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines parla du "sexisme à l'école".

La journée de samedi était organisée en ateliers. La déléguée du BCF y prit part et elle anima un atelier. La synthèse des ateliers permit une discussion très animée. Nous vous ferons part des différentes questions soulevées lors de notre prochaine édition.

... et futures

26 novembre

Lors de sa prochaine séance qui aura lieu le 26 novembre à 20 h 30 au Buffet de la Gare à Delémont, le groupe Maternité/Paternité invitera le Dr Béguin, pédiatre. Celui-ci fera un exposé sur le thème "Une bonne santé et de bonnes dents grâce à une alimentation naturelle".

Le Dr Béguin parlera essentiellement du sucre et du pain. Il nous fera part de ses observations sur le lien entre divers types d'alimentation et l'état de santé de plus de 2'000 enfants suivis de la naissance à l'adolescence (à la Chaux-de-Fonds).

Ce sujet concerne tous les parents qui désirent offrir une bonne alimentation à leurs enfants; il concerne aussi toutes celles, tous ceux qui veulent prendre en charge leur propre santé.